

T
A

P



Monsieur le Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
10-14, rue Scheurer Kestner- BP 599
86021 POITIERS cedex

Poitiers, le 7 mai 2010

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse de l'association Théâtre et Auditorium de Poitiers Scène nationale au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Denis Garnier
Directeur



REPONSE AU RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

A l'heure où nous parvient le rapport définitif de la Chambre régionale des Comptes, l'activité cinéma de la scène nationale et les modalités de son exploitation sont en débat.

La question de ses effectifs étant particulièrement sensible, nous souhaitons apporter aux remarques de la page 6 du rapport de la Chambre un complément d'information qui permet d'apprécier cet effectif au regard des résultats de fréquentation obtenus.

L'équipe cinéma de la scène nationale permet l'exploitation optimum d'un équipement mono écran.

Elle permet un nombre important de séances, plus de 1500 par an, quand d'autres cinémas de scènes nationales n'en proposent que 1.000 voire moins.

Le travail qu'elle mène fait du cinéma de la scène nationale le 2^{ème} mono écran au plan national (sur 1.217) en termes de fréquentation, avec 60.000 entrées payantes en 2008 là où la moyenne nationale s'établit, salles Art & Essai et commerciales confondues, à 35.000 entrées par écran (source Bilan 2008 dossier du CNC # 310, mai 2009 - page 105).

La moyenne réalisée en 2008 est de 38 entrées payantes par séance au TAP cinéma. Elle doit être comparée à celles des autres salles de l'agglomération de Poitiers, qui vont de 12 à 23 (source Hexacom, Etude du marché cinématographique de Poitiers, septembre 2009 page 9)

Poitiers, le 7 mai 2010



Denis Garnier
Directeur